

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que le conseil municipal a établi, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 tel que publié ci-après et qu'il a fixé à 20 h l'heure du début des séances ordinaires.

En raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19, les séances du conseil se tiennent présentement en visioconférence jusqu'à avis contraire.

JANVIER

Lundi 11 janvier 2021

FÉVRIER

Lundi 1^{er} février 2021

MARS

Lundi 8 mars 2021

AVRIL

Mardi 6 avril 2021

MAI

Lundi 3 mai 2021

JUIN

Lundi 7 juin 2021

JUILLET

Lundi 5 juillet 2021

AOÛT

Lundi 2 août 2021

SEPTEMBRE

Mardi 7 septembre 2021

OCTOBRE

Lundi 4 octobre 2021

NOVEMBRE

Lundi 8 novembre 2021

DÉCEMBRE

Lundi 6 décembre 2021

Donné à Saint-Pascal, ce 8^e jour de décembre 2020.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 16 décembre 2020 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 8 décembre 2020.

Signé à Saint-Pascal, ce 8^e jour de décembre 2020.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

